

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 DECEMBRE 2020**

Le 14 Décembre 2020 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LEPOETRE, Maire

Sont présents : M. Pierre LEPOETRE, Mme Marie ZOUINI, M. Yvan DERAMBURE, M. Régis de COLNET, M. Thierry GOLLIOT, Mme Michèle DEFERT, M. Didier PONCET, Jean-Luc DUBAN, Mme Nadège ESTEVES, Mme Angélique HUBAUD, Mme Florence MULTON, Mme Véronique DETOILLON

Excusés : M. Michel TRUFFAUT et Mme Stéphanie DERIVIERE qui donnent pouvoir à Pierre LEPOETRE, M. Patrick LELIEVRE qui donne pouvoir à Mme Marie ZOUINI

Mme Nadège ESTEVES a été élue secrétaire de séance.

Monsieur LEPOETRE remercie les membres de l'assemblée qui ont participé à la distribution des jouets aux enfants.

Monsieur le Maire demande si des remarques sont à formuler sur le procès-verbal de la réunion précédente. Monsieur DUBAN souligne qu'il s'est abstenu pour le vote concernant l'acquisition du terrain y85.

Aucune autre observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

Monsieur LEPOETRE procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour :

- 1) Décisions du Maire
- 2) Décision modificative du budget
- 3) Demande de subvention DETR 2021 : aire de jeux
- 4) Demande de subvention DETR 2021 : extension atelier municipal
- 5) Demande de subvention DETR 2021 : toiture crèche
- 6) PERSONNEL COMMUNAL : Modification de la durée hebdomadaire d'un poste de travail
- 7) Convention de remboursement pour l'achat des masques à AMIENS METROPOLE
- 8) Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques
- 9) Loyer du logement communal
- 10) Dénomination de la petite salle des associations
- 11) Classement de la résidence la Sentelette dans le domaine communal

12) Adhésion de la ville de Longueau à la FDE80

13) Informations diverses

1) Décisions du Maire

Monsieur LEPOETRE fait part des décisions prises dans le cadre des délégations données par le conseil municipal à savoir l'autorisation de demander à tout organisme financeur l'attribution de subvention pour les opérations inférieures à 20 000 Euros HT.

Il présente les demandes de subvention qui ont été faites au titre de la DETR 2021 :

Opération	TTC	HT	Taux	Subv.	Reste à charge
Remplacement du standard téléphonique et postes	4 512.00	3 760.00	35%	1 316.00	3 196.00
Aire de jeux dans l'école	18 029.36	15 024.47	35%	5 258.56	12 770.80
Transformation éclairage d'une classe en LED	2 341.50	1 951.25	35%	682.94	1 658.56
Achat d'un lave batterie pour les plats gastronomes à la cantine	18 302.40	15 252.00	35%	5 338.20	12 964.20
Remplacement des stores	6 690.82	5 575.68	30%	1 672.70	5 018.12
Acquisition de dispositifs de stationnement de vélos	4 745.40	3 954.50	35%	1 384.08	3 361.32

Monsieur LEPOETRE ajoute que les réponses à ces demandes seront reçues vers Mars 2021.

2) Décision modificative du budget

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit de pouvoir reverser à la crèche la somme perçue de la CAISSE DES ALLOCATIONS FAMILIALES au titre du contrat enfance et jeunesse pour les activités d'accueil de la petite enfance. Le dossier a été présenté en commission finances.

Il propose donc la modification du budget suivante :

Fonctionnement :

→ **Recettes**

Article 74718 Subventions perçues + 23 705

→ **Dépenses**

Article 6574 Subvention associations + 23 705

Après en avoir débattu,

Le vote est à main levée.

L'assemblée vote à l'unanimité la modification budgétaire ci-dessous.

3) Demande de subvention DETR 2021 : aire de jeux

Monsieur expose le projet d'installation d'une aire multi sports extérieurs. Il précise que le montant de l'opération est estimé à 58 931.90 Euros HT (70 718.28 TTC) et que l'opération est éligible à la DETR 2021 au taux de 30 %u titre des équipements sportifs
Madame MULTON s'interroge sur l'emplacement. Monsieur le Maire répond que la réflexion est en cours.

Après l'exposé du Maire,
Après en avoir débattu,
Le vote est à main levée,

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2021 et arrête le plan de financement suivant :

Montant TTC	70 718.28
Montant HT de l'opération	58 931.90
Subvention au titre de la DETR 30%	17 679.57
Reste à charge avec la TVA (fonds propres)	53 038.71

4) Demande de subvention DETR 2021 : extension atelier municipal

Monsieur LEPOETRE explique le projet de construction d'un local annexe à l'atelier municipal afin d'augmenter la capacité de stockage. Il ajoute que le montant de l'opération est estimé à 136 200 Euros HT (163 440 TTC) et que celle-ci est subventionnable au titre de la DETR 2021 (30%) et de la DSIL plan de relance (50%).

Monsieur le Maire souligne que si les demandes de subventions pour la salle des fêtes sont acceptées, cette opération ne pourra pas se faire.

Après l'exposé du Maire,
Après en avoir débattu,
Le vote est à main levée,

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2021 et de la DSIL plan de relance et arrête le plan de financement suivant :

Montant TTC	163 440.00
Montant HT de l'opération	136 200.00
Subvention au titre de la DETR 30%	40 860.00
Subvention au titre de la DSIL plan de relance 50%	68 100.00
Reste à charge avec la TVA (fonds propres)	53 038.71

5) Demande de subvention DETR 2021 : toiture crèche

Monsieur LEPOETRE informe l'assemblée du projet de désamiantage et de réfection de la toiture de la crèche dont le coût est évalué à 53 505.05 Euros HT (64 206.06 TTC). Il précise que ces travaux sont éligibles à la DETR 2021 (35%) et de la DSIL plan de relance (45%) au titre de la rénovation thermique,

Après l'exposé du Maire,
Après en avoir débattu,
Le vote est à main levée,

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2021 et de la DSIL plan de relance et arrête le plan de financement suivant :

Montant TTC	64 206.06
Montant HT de l'opération	53 505.05
Subvention au titre de la DETR 35%	18 726.77
Subvention au titre de la DSIL plan de relance 45%	24 077.27
Reste à charge avec la TVA (fonds propres)	21 402.02

6) PERSONNEL COMMUNAL : Modification de la durée hebdomadaire d'un poste de travail

Monsieur LEPOETRE précise qu'il s'agit de passer de 28 à 35 heures de travail hebdomadaire un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à partir du 1^{er} janvier 2021. L'agent concerné travaille déjà sur une durée de 31h15 pendant les semaines d'école et le temps supplémentaire sera affecté aux tâches d'entretien et de désinfection.

Après l'exposé du Maire,
Après en avoir débattu,
Le vote est à main levée,

L'assemblée accepte à l'unanimité l'augmentation de la quotité d'heures de travail.

7) Convention de remboursement pour l'achat des masques à AMIENS METROPOLE

Monsieur le Maire rappelle les faits suivants :

La commune de Sains a acheté en mars 1 200 masques en tissu par le biais d'AMIENS METROPOLE. La moitié des dépenses est prise en charge par l'agglomération, l'autre par la commune. Le montant total de la dépense s'élevant à 3 480 Euros, la commune doit reverser 1740 Euros à AMIENS METROPOLE.

Après l'exposé du Maire,

Après en avoir débattu,
Le vote est à main levée,

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer la convention de remboursement des masques à AMIENS METROPOLE ainsi que tous les documents s'y rapportant.

8) Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques

Monsieur LEPOETRE explique que la direction générale des finances publiques (DGFIP) met à disposition un service de paiement dénommé PayFIP qui permet aux usagers des services publics de payer leurs créances par carte bancaire ou par prélèvement unique. La convention a pour objet de fixer le rôle de la collectivité et celui du trésor public ainsi que de définir les modalités des échanges d'information entre les parties. Il rappelle que n'est concerné pour la commune de Sains que le paiement des factures des services périscolaires.

Après l'exposé du Maire,
Après en avoir débattu,
Le vote est à main levée,

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques ainsi que tous les documents s'y rapportant.

9) Loyer du logement communal

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de réduire de moitié le loyer du mois de janvier 2021 du logement communal au-dessus de la poste rue des verts cerisiers (soit 362.15 E au lieu de 724.30 E) Il explique cette proposition par les nombreux désagréments subis par la locataire (murs du voisin qui s'effondre, problèmes de chauffage et d'électricité).

Après l'exposé du Maire,
Après en avoir débattu,
Le vote est à main levée,

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

10) Dénomination de la petite salle des associations

Monsieur LEPOETRE explique son souhait de donner un nom à la petite salle contiguë à la salle des associations. Il propose de choisir parmi une liste de noms de personnalités issues de la diversité, liste établie par l'Etat.

Ces noms sont répartis en cinq thèmes : politique, sciences, arts, sports, armée.

Il propose à l'assemblée de voter pour choisir le thème.

1 ^{er} tour de table : arts 2 voix, sciences 5 voix, sports 5 voix	2 ^{ème} tour de table sciences 7 voix, sports 5 voix
--	---

Le thème sciences est choisi à la majorité

Monsieur le Maire propose ensuite de voter pour la personnalité dans le thème choisi.

L'assemblée désigne Haroun TAZIEFF pour le nom de la petite salle

11) Classement de la résidence la Sentelette dans le domaine communal

Le Maire explique qu'il reste à faire le point sur l'état des réseaux et de leurs réparations.

12) Adhésion de la ville de Longueau à la FDE80

Monsieur LEPOETRE expose à l'assemblée que la ville de Longueau a sollicité son adhésion à la FDE80 par délibération du 8 septembre 2020. En application de l'article L5211-18 du code général des collectivités territoriales, les communes déjà membres de la FDE80 doivent se prononcer sur cette nouvelle adhésion.

Après l'exposé du Maire,

Après en avoir débattu,

Le vote est à main levée,

Le conseil accepte à l'unanimité l'adhésion de la ville de LONGUEAU à la FDE80

13) Informations / questions diverses.

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Possibilité d'organisation d'un dépistage COVID à la salle des fêtes : en attente de confirmation.
- Site internet : évolution vers une version 3 du site créé en 2005.
- Scrutins 2021 : les élections régionales et départementales se dérouleront le même dimanche (pas de date connue à ce jour). Il faudra prévoir doubler le matériel et les effectifs pour la tenue du bureau de vote.
- La demande de subvention auprès de l'office français de la biodiversité pour la réalisation d'un atlas de biodiversité communale a été refusée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10